

Groupe Front de Gauche – Parti de Gauche et Alternatifs

Séance plénière du 18 au 20 décembre 2013
Projet de budget pour 2014

AMENDEMENT

Titre II – Dispositions relatives aux charges
Annexe 13 – Développement social et santé
Fonctionnement
Chapitre 934 – Santé et action sociale
Sous-fonction 41 – Santé
Programme « Prévention et éducation à la santé »
Action – Campagne information/prévention sexualité-contraception-IVG

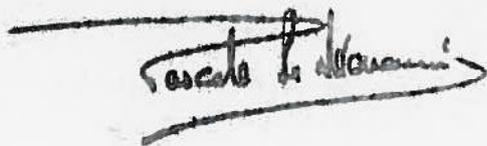
Le montant alloué à l'action est porté à 0,45 M en AE et 0,45 en CP.

Cet amendement est gagé sur une diminution de la part d'autofinancement de la section investissement (compensée à due concurrence par une augmentation de l'emprunt) et sur une augmentation du budget de fonctionnement.

Exposé des motifs

Les campagnes de prévention et d'information sur la sexualité menées par le Planning familial sont une avancée majeure notamment pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Alors que les soutiens publics diminuent envers cette structure, la région se doit de maintenir au niveau de 2013 son soutien, en y intégrant le coût de l'inflation et des mesures d'injustices fiscales.

Une telle action s'inscrit pleinement dans le cadre d'un bouclier social que la Région doit porter face aux politiques d'austérité qui frappent notre pays. Un recul de la région dans ce domaine ne peut être compris.



Pascale Le Néouannic